

Droit : une nouvelle licence professionnelle

La faculté de Droit de Rennes ouvre une nouvelle formation à Saint-Brieuc : une licence professionnelle assistant juridique. Une offre qui répond aux attentes des professionnels du territoire.

Mise à jour le 19 juin
2023



Xavier Volmerange, directeur de l'antenne briochine de la faculté de Droit et de Science politique de l'université de Rennes. Photo : Joël Bellec

≡ La licence professionnelle assistant juridique

Une formation adaptée aux besoins des professionnels...

À Saint-Brieuc, depuis plusieurs années, il est possible d'étudier le droit jusqu'à la licence. Ensuite, les étudiants partent à Rennes, Brest... pour obtenir un master. « Or, les services juridiques des entreprises, les cabinets d'avocats, les offices notariaux ou de commissaires de justice du territoire rencontrent des difficultés à recruter des collaborateurs à Bac+3, constate Xavier Volmerange, directeur de l'antenne briochine de la faculté de Droit et de Science politique de l'université de Rennes. Ils m'ont fait part de leurs besoins et, après une étude de marché, nous avons décidé d'ouvrir, en septembre 2023, une licence professionnelle d'assistant juridique. » En effet, aucune formation de ce type n'est proposée en Bretagne.

... en alternance

Cette licence prépare donc au métier d'assistant juridique qui nécessite de savoir accueillir des clients, respecter les règles de déontologie et de confidentialité, gérer le planning des collaborateurs, classer des dossiers, mais aussi de pouvoir identifier la procédure judiciaire appropriée, tenir à jour les informations dans les dossiers, contrôler la cohérence et la conformité des actes saisis... « Nous avons adapté les cours – assurés par des universitaires et des intervenants extérieurs – en fonction des compétences recherchées », assure Xavier Volmerange. Surtout, les étudiants seront en contrat d'alternance auprès de professionnels pendant un an. « L'objectif, c'est qu'ils soient embauchés directement après l'obtention de leur diplôme. »

... ouvertes aux BUT, BTS

La licence professionnelle assistant juridique s'adresse à des étudiants qui ont un niveau Bac +2 et « qui visent des études courtes ». « Elle est, par exemple, ouverte à des élèves titulaires d'un BTS notariat, d'un BUT carrières juridiques, mais aussi à des étudiants en droit qui ne souhaitent pas poursuivre jusqu'au master », précise Xavier Volmerange. La première promotion sera constituée d'une quinzaine d'étudiants.

Plus d'infos

[Pour les étudiants \(http://formations.univ-rennes.fr/licence-professionnelle-mention-activites-juridiques-assistant-juridique\)](http://formations.univ-rennes.fr/licence-professionnelle-mention-activites-juridiques-assistant-juridique)

[Pour les professionnels \(https://formation-continue.univ-rennes.fr/jobteaser\)](https://formation-continue.univ-rennes.fr/jobteaser)

qui recherchent des alternants

